

Saint-Cézert Infos

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

ÉDITO

JUIN 2021

L'été est là ! ... qui redonne à tous l'envie de se réunir, de bavarder, de rire et de s'amuser après ces longs mois entre confinement et couvre-feu, si démoralisants. Notre vie sociale a été mise à rude épreuve et nous espérons avec ferveur avoir l'occasion de nous retrouver lors de notre fameuse fête locale du mois de juin. Hélas, au moment où il aurait fallu l'organiser, la situation sanitaire était encore trop incertaine. Aussi, dans un souci de protection de tous que nous espérons ultime, le choix prudent de l'ajourner a été fait. Aujourd'hui, le contexte évolue favorablement : continuons d'appliquer les gestes barrières, ensemble faisons preuve de responsabilité et de civisme et c'est ainsi que nous parviendrons à annihiler les effets de ce vilain virus !

Notre village est en chantier ! ... des engins et des ouvriers casqués œuvrent çà et là ...

La bibliothèque a bénéficié d'une cure de jeunesse sous la houlette d'une équipe municipale pleine d'entrain, force de proposition et efficace.

La fibre est à nos portes : elle devrait être disponible probablement dès le début de l'année 2022. L'éclairage public du centre bourg fait peau neuve avec l'ambition d'agir humblement en faveur de notre belle planète. L'enjeu est double : à la fois réduire les nuisances lumineuses nocturnes et la consommation d'énergie publique. L'aire de jeux multisport intergénérationnelle sera fonctionnelle cet été. Je ne vous en dis pas plus afin de vous laisser la surprise de découvrir ce qu'il en sera ...

L'investissement financier relatif à ces travaux est mesuré et somme toute assez faible.

Les temps sont complexes en matière budgétaire. Toutes les décisions nécessitent beaucoup de réflexion et d'analyse stratégique, d'investigation et de négociation auprès des différents partenaires et organismes financeurs. Nous nous concentrons tant sur les axes qui vont nous permettre de faire des économies que sur les moyens d'optimiser les ressources fiscales.

Les aides et solutions apportées ou trouvées sont parfois inédites.

Cette première année de mandat a donc été très riche d'enseignements divers et variés.

Elle m'a aussi permis de comprendre à quel point le caractère rural et convivial de Saint-Cézert est envié par beaucoup, locaux et gens de passage. C'est pourquoi nous allons continuer à travailler en ce sens. L'équipe municipale ne se dépareille pas de toute sa motivation et son énergie pour conforter cette âme si particulière de Saint-Cézert et les valeurs qui s'y adjoignent.

Je vous souhaite le meilleur été possible, en bonne forme, détendu et plein d'entrain !

Bien à vous tous et toujours au plaisir de vous rencontrer !

Henri OLIVEIRA-SOARES.



- Page 2 - VIE MUNICIPALE
- Page 5 - CADRE DE VIE
- Page 10 - CULTURE ET ASSOCIATIONS
- Page 12 - LA MAIRIE VOUS RÉPOND
- Page 13 - AGENDA...

Vie Municipale

→ CONSEIL MUNICIPAL

Commémoration du 8 Mai 1945

C'est avec une météo favorable et un huis clos légèrement transgressé que nous nous sommes retrouvés pour commémorer la victoire du 8 mai 1945.

Le Maire et les Conseillers ont procédé au traditionnel dépôt de gerbe au pied du Monument aux Morts en signe de respect pour tous les combattants tombés pendant cette horrible guerre.

Monsieur le Maire a ensuite relayé le message transmis par la Ministre des Armées, Madame Geneviève DARRIEUSECQ, qui se terminait par les mots suivants de MALRAUX : « Un monde sans espoir est irrespirable » ...



→ FINANCES

Compte administratif

Le conseil municipal a approuvé le compte administratif de sa première année d'exercice. Il figure ci-dessous :

	SECTION	DÉPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	301 943.79	283 107.57
	Investissement	43 272.43	35 998.96
Reports de l'exercice	Reports en fonctionnement		113 001.98
	Reports en investissement		74 751.05
Total réalisations + reports		345 216.22	506 859.56
Restes à réaliser à reporter à l'exercice suivant	En section de fonctionnement	0,00	0,00
	En section d'investissement	1 682.75	0,00
	Total du reste à réaliser à reporter à l'exercice suivant	1 682.75	0,00
Résultats cumulés	Fonctionnement	301 943.79	396 109.55
	Investissement	44 955.18	110 750.01
	Total cumulé	346 898.97	506 859.56

Les résultats montrent un état de trésorerie confortable (ligne Résultats cumulés).

Cependant il est important de regarder la capacité de la commune à investir (ligne Réalisations de l'exercice, section de fonctionnement). A ce jour notre commune éprouve quelques difficultés à équilibrer cette ligne et à dégager des recettes fiscales. Ces recettes fiscales servent à financer les investissements. Ce phénomène est prégnant sur les deux derniers exercices (2019 et 2020). Les dépenses de la commune étant constantes depuis de nombreuses années, cet état de fait est essentiellement lié à une baisse des recettes.



Nous travaillons donc vivement à un plan de retour à l'équilibre, effectif le plus rapidement possible. Nous allons réduire en partie nos dépenses en investissant par exemple sur le remplacement des points lumineux, ce qui devrait nous permettre d'économiser 2100€ sur la facture d'électricité.

Le retour à l'équilibre est essentiel afin de ne pas trop puiser dans notre trésorerie. Il est fondamental de penser des projets qui puissent à la fois apporter un service à la population et générer de la recette fiscale.



Travaux

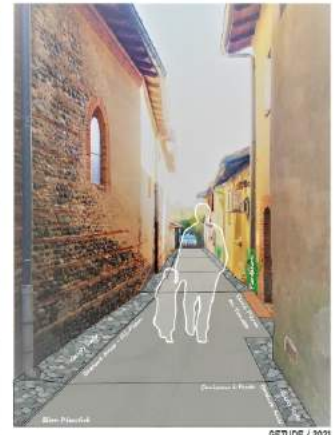
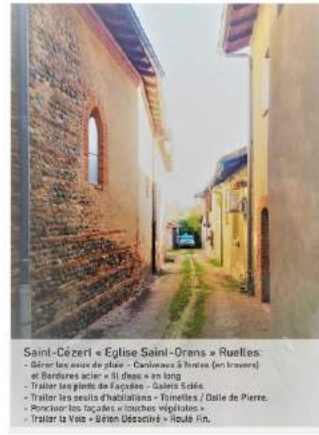
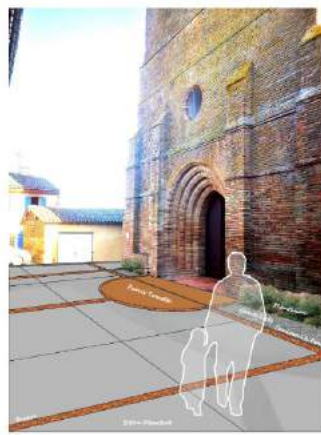
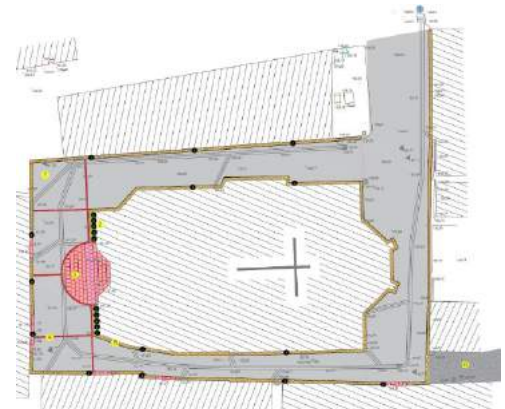
Tour de l'église

Septembre verra le début des travaux de la voirie du pourtour de l'église. Les intempéries successives ont prématurément endommagé le revêtement.

C'est le « pool routier », enveloppe financière départementale, qui finance cette rénovation de notre voirie communale. Cette enveloppe arrivant en fin de renouvellement, le conseil municipal a décidé d'en consacrer le montant à l'embellissement du cœur du vieux bourg.

La Communauté des Communes des Hauts Tolosans, compétente en la matière, en a confié l'étude à la société GETUDE de Montauban. Le conseil municipal a sélectionné 1 projet parmi les 3 proposés.

Il est présenté par les quelques vues ci-dessous :



ESPACE PUBLIC ET MOYENS GÉNÉRAUX

Aire de jeux

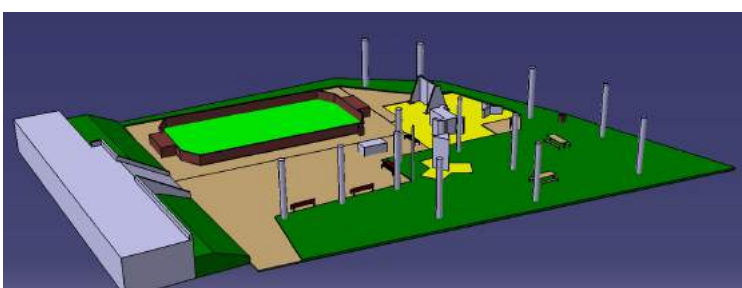


Nous avons évoqué sur le bulletin précédent l'idée d'un projet qui pourrait voir le jour ... le voilà ! Il est en pleine construction dans le parc de la salle des fêtes. Il est le fruit de la réflexion de la commission « Culture et vie associative ».



Ce projet a été élaboré grâce à l'effort de tous en un temps record afin de ne pas rater les opportunités des différentes subventions. Il a été très bien mené, en témoigne le fait qu'il est subventionné à hauteur de 80% par des aides : état, département et région.

Saint-Cézert aura son terrain multisports où adolescents et plus grands pourront partager de bons moments. Les petits n'ont pas été oubliés : ils bénéficieront d'une aire de jeux spécialement adaptée et sécurisée. Et l'espace pique-nique va être réaménagé.



Ainsi malgré le sacrifice, à regret, de quelques arbres, le parc conservera son esprit vert, rafraîchissant !

Nous espérons pouvoir l'inaugurer avant la fin de l'été.

Croquis artisanal.

COMMUNICATION

Nouveau logo

Nous avons retravaillé le logo de notre village avec l'idée d'apporter un peu de fraîcheur et de nouveauté. Le voici ci-dessous, en espérant qu'il vous plaira ...



Panneau Pocket

Pensez à mettre à jour votre application pour bénéficier des nouvelles fonctionnalités.



Une nouvelle application au service d'un territoire



Le service communication des Hauts Tolosans a organisé une présentation de l'application IntraMuros aux communes membres. Basée sur la mutualisation et valorisation des informations et services d'un territoire, l'adhésion à ce dispositif devrait remplacer Panneau Pocket.

Contacter la Mairie

L'accueil de la Mairie est ouvert le lundi de 14h à 19h, le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h.

Vous pouvez également joindre la Mairie par téléphone au 05 61 82 67 05.

Ou utiliser le « formulaire de contact », accessible via l'onglet CONTACT du site Internet communal.

Une réponse vous sera adressée dans les plus brefs délais.



Cadre de Vie

➤ AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Garderie

Il faut souligner les efforts fournis par l'ensemble de l'équipe périscolaire durant cette période de crise sanitaire ainsi que leur capacité d'adaptation, pour maintenir au maximum le service de garderie, participer à l'encadrement des enfants tout en respectant et faisant appliquer le protocole sanitaire imposé. Ils ont ainsi participé à l'effort collectif dans la lutte contre la COVID-19.

Ils ont mis à profit leurs heures de travail durant le dernier confinement pour réaliser un grand nettoyage de la salle dédiée à la garderie, puis une réorganisation pour optimiser le non brassage des enfants.



➤ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Rénovation de l'éclairage public

« Le Syndicat d'énergie à Saint-Cézerit pour la rénovation de l'éclairage public
Par SDEHG, le 11 Juin 2021.

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) réalise actuellement des travaux de rénovation de l'éclairage public du centre bourg de Saint-Cézerit.

Le 10 juin, Thierry Suaud, Président du SDEHG et Henri Oliveira-Soares, Maire de Saint-Cézerit, ont organisé une visite du chantier en présence des élus du secteur et de l'entreprise Engie Ineo en charge des travaux.

37 anciennes lanternes d'éclairage public sont remplacées par des modèles à LED, économes en énergie. Afin de limiter l'impact financier, les lampadaires existants seront repeints au lieu d'être remplacés.

Un abaissement de la puissance de l'éclairage de 50% sera programmé au cœur de la nuit pour limiter les nuisances lumineuses nocturnes et réduire les consommations énergétiques. Cette solution permet de proposer une alternative intéressante à la coupure totale de l'éclairage au cœur de nuit.

Cette rénovation permettra à la commune de réaliser 83% d'économies d'énergie, ce qui représente 2 100 € en moins sur sa facture annuelle d'électricité.

Le montant global de cette opération représente 45 700 €, financés à 80% par le SDEHG et le restant par la commune.



En 2020, le SDEHG a consacré 28 millions d'euros au développement et à la rénovation de l'éclairage public des communes. Les rénovations d'éclairage public engagées en 2020 ont permis de générer une économie d'énergie moyenne de 78% à l'échelle du département de la Haute-Garonne.

Source : <https://www.occitanie-tribune.com/articles/31446/haute-garonne-le-syndicat-d-energie-a-saint-cezerit-pour-la-renovation-de-l-eclairage-public>

STOP PUB

Afin d'éveiller les consciences sur les quantités de papier gaspillées, la communauté de communes des Hauts Tolosans met à disposition des habitants des autocollants « Stop Pub ».



Ils mentionnent votre souhait de ne plus recevoir d'imprimés non désirés tout en continuant à recevoir l'information des collectivités territoriales. Apposés sur votre boîte aux lettres, ils vous permettront de diminuer drastiquement la quantité d'imprimés non sollicités.

VENEZ RETIRER GRATUITEMENT VOTRE AUTOCOLLANT à l'accueil de la Mairie, aux heures d'ouverture.

Compostage collectif

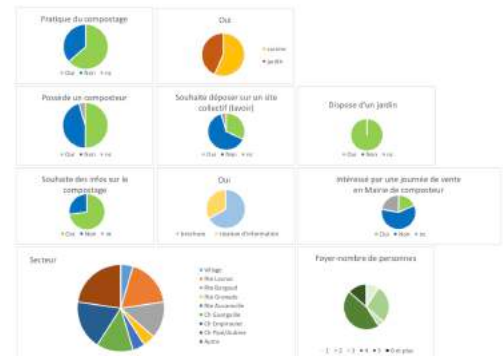
Dans le cadre du PLPDMA (Plan Local de Prévention de Déchets Ménagers et Assimilés), la communauté de commune des Hauts-Tolosans souhaite développer les sites de compostage collectifs pour :

- détourner les biodéchets de la filière classique des ordures ménagères ;
- développer une dynamique sociale et conviviale organisée autour du composteur.

Enquête

Fin 2020, une enquête sur le compostage vous a été proposée, afin de nous permettre d'identifier les pratiques sur la commune. Voici ce qui en ressort :

- Plus de 2/3 des personnes ayant répondu pratiquent le compostage ;
- Tous possèdent un jardin mais seulement la moitié dispose d'un composteur ;
- Le compostage des déchets de cuisine apparaît légèrement supérieur à celui des déchets verts. On peut imaginer que le compostage de ces derniers se fait « en tas », dans un coin du jardin ;
- 1/3 des personnes souhaitent pouvoir déposer les déchets de cuisine sur un site collectif (à l'étude dans la zone en face du lavoir) ;
- Plus de 70% souhaitent des informations sur le compostage, majoritairement via une brochure d'information.



La mise en place d'un composteur collectif sur la commune (zone du lavoir) pourrait permettre de renforcer la dynamique autour de cette thématique du compostage, en favorisant le détournement des déchets produits :



- sur l'aire de jeux qui, après sa rénovation, disposera toujours d'un espace avec des tables de pique-nique ;
- à l'école (cantine, goûter) en renforçant le lien Mairie/école ;
- par les associations (repas, manifestation) ;
- par les personnes de passage sur la commune (randonneurs...).

L'objectif inscrit au bilan du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2020 est de permettre d'équiper, d'ici 2025, 25 % des boîtes aux lettres sur le territoire.

Petit rappel...

« En 2015, 775 300 tonnes de courriers non adressés ont été déposées dans les boîtes aux lettres en France (étude ADEME SEREHO) [...] :

- 89,6% soit 695 000 T sont des imprimés publicitaires non adressés ;
- 2,4% soit 18 300 T sont de la presse gratuite d'annonce ;
- 4% soit 31 000 T sont des journaux gratuits ;
- 4% soit 31 000 T sont les journaux des collectivités territoriales.

Cela correspond à environ :

- 27kg/an environ d'imprimés publicitaires par foyer ou 11kg par habitant ;
- 2,8% de la quantité totale de déchets des ménages. »

Sources : optigede.ademe.fr

Compostage au cimetière



La commune a installé, grâce au soutien de la communauté de commune, un composteur sur le site du cimetière. Il est destiné à recueillir les déchets verts issus :

- de l'entretien du site par l'agent communal ;
- de l'entretien des tombes par les particuliers.

Pour participer à son alimentation, deux solutions s'offrent à vous.

COMPOSTAGE AU CIMETIÈRE VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS DÉCHETS VERTS



DIRECTEMENT DANS LE COMPOSTEUR

PRÉALABLEMENT DÉCOUPÉS EN PETITS MORCEAUX

Cette manipulation est indispensable pour un compostage optimal



A CÔTÉ DU PORTAIL

L'agent communal se chargera de les découper et d'alimenter le composteur.



Collecte de bouchons pour l'association "Solidarité bouchons 31"

La collecte se poursuit.

Pensez à :

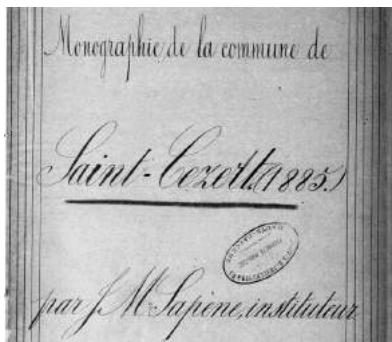
- mettre de côté les bouchons ;
- deposez les bouchons dans les bidons sur les sites de collectes.



Bornes de tri au centre du village
Conteneurs route du Burgaud
Conteneurs route de Launac



Monographie de Saint-Cézert



Par définition, une monographie est une étude exhaustive et large, portant sur un sujet précis et limité. Les monographies, réalisées pour la plupart par les instituteurs sur la demande du ministère de l'instruction publique (pour la préparation des expositions universelles de 1889 et 1900), représentent une bonne photographie de nos villages à la fin du XIX^e siècle.

Elles devaient respecter un plan commun. D'abord, une partie sur la géographique et l'histoire (situation, climat, histoire locale, biographies de personnages remarquables, liste des personnalités locales, économie...) puis une sur l'instruction publique, dans laquelle l'instituteur faisait l'historique des bâtiments ayant abrité les écoles et parlait de son métier, de son programme scolaire.

La monographie de Saint-Cézert a été écrite en 1885 par Jean-Marie Sapène instituteur dans notre commune dans les années 1880. Retrouvez l'intégralité du texte est sur le site internet : mairie.saintcezert.fr/Commune/Histoire.

En voici deux extraits.

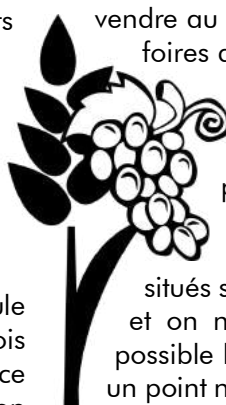
L'agriculture est l'unique occupation des habitants de Saint-Cézert. Tous leurs efforts sont absorbés par la culture du sol ; et si, dans leurs prévisions, ils éprouvent parfois des déceptions bien amères ce n'est pas de leur faute car ils cultivent la terre avec beaucoup d'intelligence et de zèle ; et ils ne sont pas réfractaires aux idées de progrès ni aux nouveaux procédés de culture.

À Saint-Cézert, je l'ai déjà dit, il n'y a qu'une seule grande propriété, celle de Lamothe qui a été autrefois une ferme école et qui est encore aujourd'hui, grâce à l'excellente direction de Monsieur Monge, son propriétaire, une ferme modèle. Le reste de la commune se trouve donc morcelé entre les mains de propriétaires très aisés qui sont chacun à la tête de leurs ouvriers et sont pour la plupart les principaux facteurs de l'exploitation de leur sol.

La principale culture à Saint-Cézert autrefois était celle du blé ; on évaluait à quatre mille hectolitres le rendement général qu'on attendait dans les bonnes années ; aujourd'hui le chiffre a diminué de près de la moitié, et la récolte moyenne ne dépasse guère deux mille cinq cents hectolitres.

C'est la baisse du prix du blé qui a amené cette révolution économique. Les propriétaires, voyant que le blé ne payait plus les travaux, ont remplacé cette culture par celle de la luzerne (sainfoin du pays) qui leur a donné d'excellents résultats.

[...] De même la culture de l'avoine qui autrefois était nulle, a compensé un peu la diminution de celle du blé, et quoi qu'elle soit encore peu étendue, elle est généralement pratiquée pour varier les assolements. Quant au maïs, il n'est cultivé que dans la Rivière et dans les défrichements de luzerne. Les habitants ne vendent guère cette denrée, mais ils n'en achètent pas et ils en récoltent assez pour élever quelques porcs ainsi qu'une énorme quantité de volaille qu'ils vont



vendre au marché de Grenade, et quelquefois aux foires de Cadours, Launac, Lévigac, etc.

Enfin, la culture de la vigne est une de celles qui réussissent le mieux à Saint-Cézert ; mais l'apparition récente du phylloxéra dans la commune sera pour les habitants une épreuve des plus cruelles. Presque tous les vignobles sont situés sur des coteaux ou des terrains pauvres ; et on ne saurait prévoir un genre de culture possible là où la vigne périra. On le voit, c'est là un point noir et une menace pour l'avenir de notre prospérité agricole. Pourtant on plante quelques vignes et on peut évaluer à trente-cinq ha ces nouveaux essais de viticulture. [...]

Historique de l'enseignement et des écoles [...]



La maison d'école dont le plan donné ci-dessus montre la disposition est située au centre du village, et sous ce rapport elle ne saurait être mieux placée ; mais elle manque d'un préau couvert, et de plus, elle est insuffisante pour le local particulier de l'instituteur.

La fréquentation des écoles a lieu à Saint-Cézert d'une manière régulière ; généralement les populations tiennent à l'instruction ; et ce n'est que dans certains cas pressants tels que les travaux de la moisson et les vendanges, qu'il se produit quelques absences. Les cas de maladie des parents ou des enfants, de grandes pluies, boues, neiges, froid excessif, etc. viennent aussi s'y ajouter ; mais aucune loi ne saurait les empêcher vu que ce sont des cas de force majeure.

À l'heure qu'il est, toutes les personnes appartenant aux nouvelles générations sont instruites, et il est bien rare de trouver des conjoints ou des conscrits illettrés.

À Saint-Cézert les conjoints et les conscrits de 1884 ont tous su signer leurs noms ; et la plupart possédaient une instruction primaire assez étendue.

Les principales institutions ayant pour objet le développement et l'instruction primaire sont les cours d'adultes et les bibliothèques populaires.

Les cours d'adultes peuvent donner de bons résultats quand ils sont régulièrement fréquentés ; mais, outre qu'ils sont toujours une charge très lourde pour l'instituteur, les maîtres dont ils augmentent considérablement les travaux, ils ont souvent l'inconvénient d'être pour les jeunes gens le motif de réunions qui ne se font pas toujours à l'école, et vont contre le but que l'instituteur et les parents se proposent.

Bien plus sûre et plus efficace est l'institution des bibliothèques populaires. Le livre n'a pas besoin, lui,

qu'on vienne le trouver, ni qu'on se dérange pour se le procurer. Un enfant le transporte à la maison ; et là, le meilleur lecteur, assis au coin d'un bon feu, fait la lecture pour tous ; jeune garçon ou jeune fille, celui qui lit bien lit à haute voix et chacun fait son profit des bonnes choses que le livre contient. Le lieu le plus moral ou la jeunesse puisse passer ses veillées d'hiver est le sein de la famille ; point de mauvais exemples à suivre, point de mauvaises doctrines à écouter ; point d'habitudes ruineuses à contracter. La lecture est un profit pour tous. Quand on a bien lu, on va se coucher et on dort en paix jusqu'au lendemain.

On doit donc faire tout ce qui est possible pour développer le goût de la lecture et pour mettre à la portée des familles les ouvrages nécessaires à la diffusion de ce genre d'enseignement. [...]



INITIATIVES CITOYENNES - ÉCONOMIE

Du nouveau à Saint-Cézert !



À partir du 09 juillet, la Guinguette du Marguestaud, vous accueillera dans un écrin de verdure les vendredis et samedis à partir de 19h, ainsi que les dimanches à partir de 12h.

Facebook : La Guinguette du Marguestaud

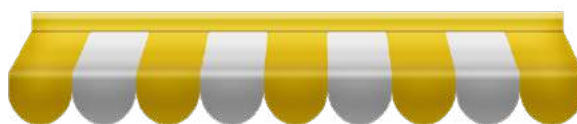
« La guinguette du Marguestaud »
Route du Burgaud
31330 SAINT-CEZERT
Pour réserver : 06 82 38 13 53

C'est le moment d'aider le Lutin Vert ...



Pour faire don de vos jouets :
06 79 43 33 15
Facebook : Lutin Vert

Petit rappel : le marché du jeudi soir



Place du 19 mars 1962 de 16h30 à 19h.

Boucher : SARL Presti Carbonne
Fleuriste : Toulouse Roses Daux
Fromager : Fromagement vôtre
Marâcher : Loïc Souriac
Pizzaiolo : Le Kitijo
Poissonnier : La belle d'Arcachon

Culture et Associations

→ Foyer Rural & Comité des Fêtes



Un mot du Foyer Rural & du Comité des Fêtes de votre village...

Chers Saint-Cézeriennes et Saint-Cézeriens,

Pour la protection de tous, nous sommes au regret de vous annoncer l'annulation de nos événements et activités pour l'année 2021.

Nous espérons pouvoir très bientôt partager avec vous événements et festivités, dès que la situation sanitaire nous le permettra.

Pour toute question, proposition, remarque, ou si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles, merci de nous contacter sur nos pages Facebook ou nos e-mail :



Foyer Rural De Saint-Cezert
Comité des fêtes de Saint-Cezert



foyer31330@orange.fr
saintcezert.cdf@gmail.com

Merci à toutes et à tous, protégez-vous, et au plaisir de vous retrouver bientôt !

Le Foyer Rural - Le Comité des Fêtes

→ PÉTANQUE

Après une saison sans championnats ni concours, où aucune compétition n'a pu se dérouler (à de très rares exceptions près), les qualificatifs reprennent doucement. Ont déjà eu lieu :



Samedi 12 juin :

qualificatif triplette promotion -> 1 équipe engagée.

Dimanche 13 juin :

qualificatif triplette masculine -> 3 équipes engagées, 1 équipe qualifiée.

qualificatif triplette féminine -> 1 équipe engagée (éliminée à la partie qualificative).

Dimanche 20 juin :

doublette mixte -> 2 équipes engagées.

Les CZC (Championnat de Zone des Clubs) débiteront en septembre.

Coupe de France

Samedi 3 juillet, aura lieu la première journée de la coupe de France qui se jouera en 2 matchs (à 9h et à 14h). En tant que club receveur, la pétanque Saint-Cézerienne se devra de tracer les terrains, d'accueillir les clubs adverses mais aussi d'assurer un minimum d'intendance (éclairage si nécessaire, sanitaires, abri pour le secrétariat) avant de transmettre les résultats et de prendre en charge les frais d'arbitrage.

Cette manifestation sera un « tour de chauffe » pour les membres du bureau et du club, qui envisagent l'organisation d'un concours officiel début septembre.



Dans le respect du protocole imposé par la fédération, le public devrait être autorisé, avec port du masque obligatoire. Un référent COVID sera désigné afin de gérer au mieux le flux de personne pour que la manifestation puisse se dérouler sereinement.
Bonne chance aux sélectionnés !

Manifestations

Les membres du bureau espèrent pouvoir vous proposer une manifestation de type « Loto » d'ici à la fin de l'année 2021. En attendant, surveillez votre boîte aux lettres !

La pétanque Saint-Cézerienne.

→ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Du fait de la crise sanitaire, l'APE n'a pas pu proposer toutes les actions prévues. Néanmoins, elle a pu maintenir les ventes de chocolats (Noël & Pâques), de sapins, et une tombola de fin d'année... Pour rappel, l'objectif de l'APE est d'organiser des manifestations afin de pouvoir contribuer à la réalisation financière des projets éducatifs et pédagogiques pour les enfants de nos écoles.

La vente des sapins a été proposée aux familles des deux groupes scolaires (St Cézert et Le Burgaud) mais était également ouverte aux habitants des deux villages. Cette année, l'APE a fait appel à un producteur ariégeois (agriculture biologique). Cette action a permis de récolter environ 390€ de bénéfices pour l'association.

Pour la vente de chocolats, l'APE a fait appel à l'organisme INITIATIVES. Cette action a été un véritable succès, environ 3800€ de chocolats ont été commandés pour Noël et 1500€ pour Pâques.

Enfin, UNE TOMBOLA DE FIN D'ANNÉE EST ACTUELLEMENT ORGANISÉE au sein des deux écoles (maternelle et primaire). De nombreux lots sont à gagner (barbecue, jambon, lot piscine, billetterie...). Le tirage au sort aura lieu le mardi 6 juillet en visio. Il sera effectué par les maîtresses. Les trois meilleurs « vendeurs » seront aussi récompensés. N'hésitez pas à solliciter famille et amis pour soutenir nos écoles !

Toutes ces actions ont permis d'acheter du matériel pédagogique pour les enfants de l'école élémentaire (balances, loupes, visionneuses...), de financer l'activité « Tour de Jeux » organisée le 15 juin dernier au sein de l'école maternelle, et enfin de financer l'achat de fournitures (matériel de sport, jeux pour la cour, jeux pédagogiques pour les classes...) pour l'école de Saint-Cézert.

Un grand MERCI à tous pour votre soutien, l'équipe APE.

→ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Petits travaux d'embellissement

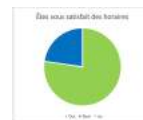
Durant la première semaine des vacances d'avril, des travaux ont été réalisés au sein de la bibliothèque. Agents, bénévoles et conseillers municipaux ont travaillé ensemble pour rendre le local plus accueillant. L'espace a été réorganisé et un regroupement des ouvrages par thème opéré pour une consultation facilitée !

Merci encore à tous ceux qui ont donné de leur temps pour valoriser ce service culturel.



Retour d'enquête

L'enquête qui vous a été proposée fin 2020, au sujet des horaires, montre une satisfaction majoritaire des personnes ayant participé au sondage. Cependant, une modulation de ses horaires est actuellement à l'étude afin de satisfaire au mieux les attentes des différents lecteurs. Nous vous tiendrons informés de cette évolution.



En attendant Cathy et les bénévoles travaillent à la mise en place d'une programmation. Retrouvez prochainement des animations et kits empruntés à la Médiathèque Départementale (comprenants des ouvrages et des supports sur une thématique), le tout choisi spécialement pour vous, par Cathy !

Pour rappel, les horaires de la bibliothèque :

- le mercredi de 10h à 12h ;
- le jeudi soir de 16h30 à 18h30.

Fermetures :

- fermeture exceptionnelle : mercredi 28 juillet
- fermeture estivale : Août

Contact : bibliosaintcezert31@gmail.com

Prochaine animation : « Escape Game » en juillet.
Toutes les dates à la rubrique « AGENDA ».



La Mairie Vous Répond

→ PETITS RAPPELS

Chemins ruraux et chemins privés (exploitation, bordure de champs)



Partez à la découverte des richesses de notre patrimoine rural !

Lors de vos promenades, veillez à respecter les chemins dont l'accès au public est interdit.

Si jamais vous empruntez un chemin privé par mégarde, la courtoisie des échanges sera bienvenue pour contribuer au bien vivre ensemble.



Nuisances sonores : respectons nos voisins

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 rappelle, entre autres, les règles applicables aux particuliers, concernant les travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...).



Ils ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- **Les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- **Les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Merci de veiller à respecter ces horaires.

Nuisances sonores : propriétaires de chiens

Cet arrêté préfectoral mentionne également que « les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage » pour dissuader leurs animaux de faire du bruit « de manière répétée et intempestive ».



→ VOUS-VOUS POSEZ DES QUESTIONS...

... d'ordre pratique, sur le fonctionnement de la commune, les services... ? Ou bien sur son histoire, son patrimoine... ? Les réponses peuvent intéresser d'autre personne.

C'est pourquoi nous vous proposons de nous les poser par écrit. Nous apporterons une réponse, aux sujets que nous jugerons être utiles au plus grand nombre, que nous publierons dans le prochain bulletin municipal à paraître.

Vous pouvez nous faire part de vos questions :



- par mail : saint-cezert@orange.fr
- par courrier : 42 place du village 31330 SAINT-CÉZERT
- à l'accueil de la Mairie : aux horaires d'ouverture au public
- en utilisant le formulaire de contact du site internet mairie-saintcezert.fr

AGENDA

LES JEUDIS SOIRS

→ 16h30-19h

PETIT MARCHÉ

Place du 19 mars 1962

JUIN

→ dimanche 20 et 27

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & ÉLECTIONS RÉGIONALES

Bureaux ouverts de 8h à 18h

Respect du protocole sanitaire et du sens de circulation.

JUILLET

→ samedi 3 juillet

COUPE DE France

Pétanque Saint-Cézerienne

→ mercredi 7 juillet

→ jeudi 8 juillet

→ lundi 12 juillet

→ mardi 13 juillet

→ jeudi 15 juillet

→ vendredi 16 juillet

ESCAPE GAME :

9h/10h et 14h/15h

11h/12h et 15h/16h

16h/17h

10h/11h et 17h/18h

15h/16h

18h/19h

Bibliothèque



AOÛT

→ fermeture de la bibliothèque

CARNET

Naissances

Hanaé PORET -19 janvier 2021

+ 2 autres naissances

(parution non autorisée)

Décès

Max COLIGNON

-23 mai 2021

NUMÉROS UTILES

15 SAMU urgence médicale

17 Police secours infraction

18 Sapeurs-pompiers péril - accident

114 Urgence SMS sourds - malentendants

112 Europe urgence médicale - infraction - péril

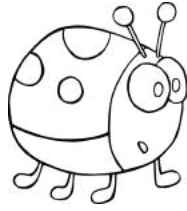
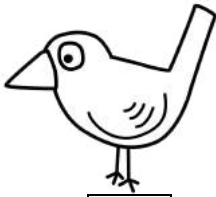
3624 SOS Médecins

3237 Pharmacie de garde

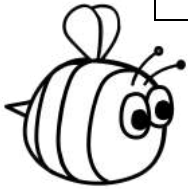
Pages spéciales pour les enfants

Calcule...

3	+	2	=			+	4	=	8
---	---	---	---	--	--	---	---	---	---



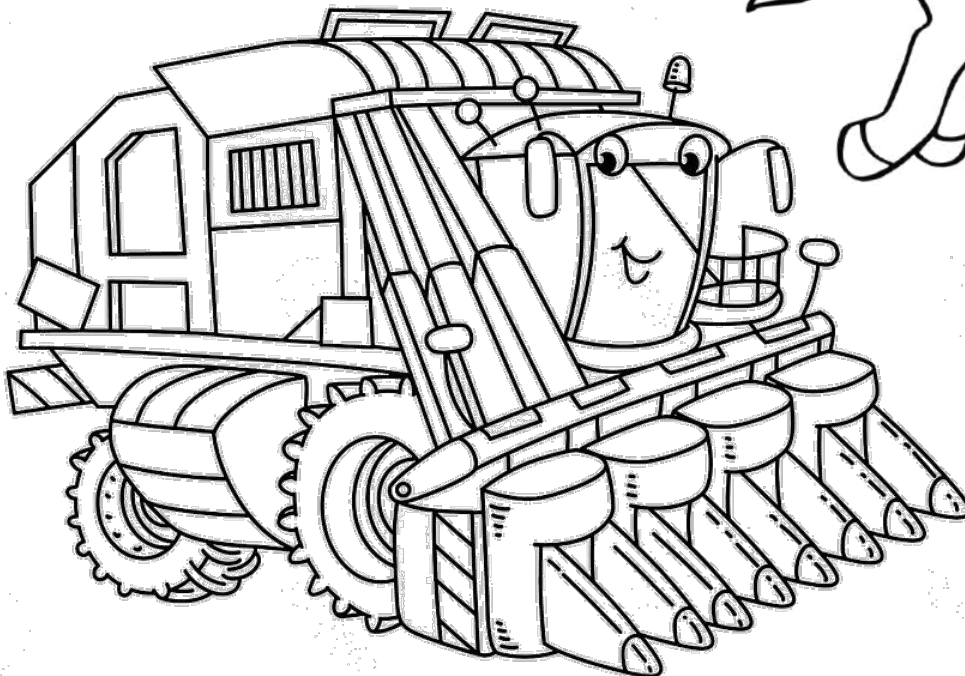
	+								
	1				5			6	
	=				=			+	
3			+					2	
+				+				=	
2					+				
=			=		+				
	+		=	7		+		=	7



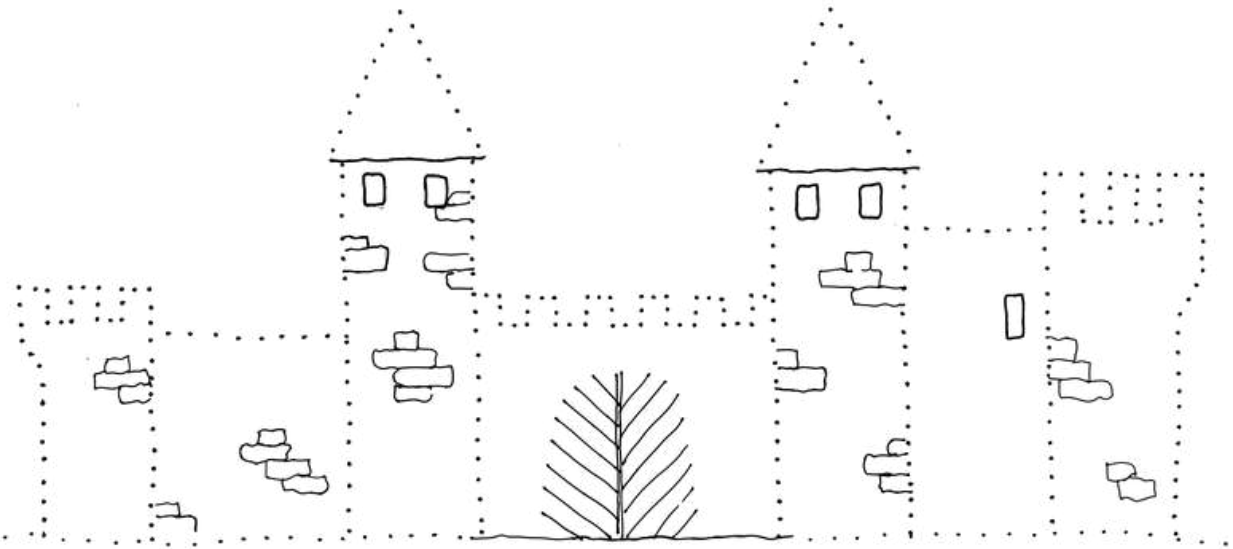
4	+		=	8		+	3	=	
	+					+			
	2					5			
	=					=			
		+							
			=						



Colorie...



Dessine...



Trouve...

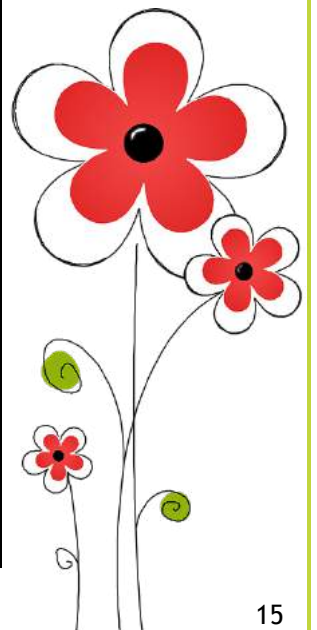
Les rues et chemins de Saint-Cézert : Village - Launac - Burgaud - Grenade - Aucamville - Guerguille - Empiroulet - Pipé - Aubine - EnLéran - Lasparets - Pountet - Mondounet - Boissier

Le ruisseau : Marguestaud

Le château : LaMothe

Le saint : Orens

A	T	U	O	P	H	É	U	V	K	L	C	B	O	R	E	N	S
G	S	V	N	Q	G	I	T	W	J	A	É	A	C	T	U	I	J
B	E	N	L	É	R	A	N	X	N	M	E	Z	D	S	V	É	K
C	R	R	M	R	F	J	A	U	C	A	M	V	I	L	L	E	L
D	Q	W	G	S	E	K	A	Y	I	É	P	Y	E	R	E	H	M
L	P	X	L	U	D	L	S	Z	H	N	I	X	F	N	W	G	N
A	O	Y	B	O	I	S	S	I	E	R	R	W	I	Q	X	P	O
M	N	Z	K	T	C	L	R	É	G	O	O	B	G	P	Y	O	D
O	M	A	J	É	B	L	L	A	É	P	U	V	H	É	Z	U	P
T	L	V	I	L	L	A	G	E	F	A	L	U	I	O	A	N	É
H	K	B	I	U	A	M	É	B	E	Q	E	T	J	G	A	T	Q
E	P	C	H	L	A	S	P	A	R	E	T	S	R	N	B	E	R
E	J	I	G	V	Z	N	M	O	N	D	O	U	N	E	T	T	S
F	I	D	P	W	Y	O	Q	C	D	R	B	S	K	M	C	F	T
G	H	E	F	É	X	P	G	R	E	N	A	D	E	L	D	E	U



LISTING DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

SIÈGE SOCIAL ST-CÉZERT

Arboriculture: noisetiers
-COMPTOIR AGRICOLE
JACOB Pierre

Arboriculture: kiwi/Grandes cultures
-SOURIAC Catherine et Eric

Arboriculture: amandiers/Grandes cultures
-PRENIERE Nicolas

Grandes cultures
-SCEA LAGARDELLE
LAGARDELLE Frederic

Grandes cultures
-SOURIAC Fabien

Maraîchage
-SOURIAC Loïc
loic-souriac.fr

Elevage ovin
-RAVIER Valérie

Architecte
-MARAUSSE Jack

Assistance management immobilier
-LAFON IMMOBILIER
LAFON Fabienne

Assistante maternelle
-A PETIT PAS
PAULIN Emilie

Elagage débroussaillage
-PRENIERE Nicolas

Elevage bergers australiens/chats sibériens
Pension/Education canine
-DOMAINE DE VALIMI
PLATEAUX Vanessa
facebook.com/elevagedevalimi/

Formation adulte
-BUTTO Jean-Philippe

Formation
-PREV'ACTION AERO
DEDIEU Noël

**Installation/Modification/Entretien d'ensemble
mécanique et automatisé**
-NICOTECH

Mécanique
-STS
SMANIA Daniel

Paysagiste
-DUVAL Thierry

Peinture
-BUTTO Thierry

Plomberie
-AB PLOMBIER
BOSC Thibault
-PLOMBERIE RAYNALD
RAYNALD Frédéric

Programmation informatique
-ELFA SYSTEMES
FAUCHER Jacques

Recyclerie de jouet
-LE LUTIN VERT
GUYADER Gwenn

Transport
-TRANSPORTS GARROS
GARROS Maxime

SIÈGE SOCIAL HORS COMUNNE

Boulangerie
-MARTIN-BENITEZ Marc

Habitat
-METAIS Lucien

Restauration
-RESTAURANT ANDRIEU
ANDRIEU Bernard
facebook.com/restaurantandrieu/

Vétérinaire aquacole
-VET'EAU
LEBRETON Alain
veteau.com

MAIRIE DE SAINT-CEZERT



42 place du village
31330 SAINT-CÉZERT
05 61 82 67 05



Accueil du public
Lundi: 14h-19h
Mardi et Jeudi:
8h30-12h30



mairie-saintcezert.fr
formulaire de contact



saint-cezert@orange.fr